



AVIS AU PUBLIC

Loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Conformément aux dispositions de l'article 24, §1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la **demande d'autorisation** plus amplement décrite ci-dessous a été déposée auprès de l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) :

Référence AGE:	EAU/AUT/23/0532	
Objet de la demande :	gestion des eaux dans le cadre de l'extension d'un site agricole	
Requérant :	Agro-Projekt S.A. pour le compte de Monsieur Joel Mathieu	
Adresse :	33, Rue de Bastogne L-9154 Grosbous	
Date de la demande :	09.06.2023	
Lieu et numéro cadastral	Grosbous	1076/4837 A Grosbous
Début de l'affichage :	30.06.2023	
Fin de l'affichage :	09.08.2023	
Remarque(s) :		

Grosbous, le 28.06.2023
pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le président,

le secrétaire

